

MONDE ARABE ET OCCIDENT LATIN

Au Moyen-Âge, la péninsule ibérique constitue, avec l'Italie, la Sicile et Byzance principalement, un des lieux privilégiés de contact entre monde arabe et occident latin. Faut-il en effet le rappeler, l'Espagne a connu plusieurs siècles de domination arabe dont l'apogée est la proclamation du califat de Cordoue au 10^e siècle (929-1031). La conquête arabe entraîne une reconquête du territoire par les Espagnols, la *Reconquête* qui s'étend du début du 8^e siècle (718-1492), date de la prise de Grenade. En fait, si, du huitième siècle jusqu'à la fin du onzième siècle, la reconquête du territoire prime sur tout le reste, à partir du 12^e siècle la situation évolue. Il ne faut pas oublier, à cet égard, que la reconquête de Tolède en 1085 constitue une étape décisive : cette ville, héritière de Cordoue et ex-grand centre de la culture arabe dont les bibliothèques regorgent de manuscrits hérités de Cordoue ou rassemblés par de riches bibliophiles durant la période des royaumes indépendants, se situe à la limite des terres encore occupées par les Arabes au Sud et devient par là même une zone de contact, le point de rencontre de deux civilisations, le lieu d'échange entre l'Orient et l'Occident. C'est ainsi qu'une quarantaine d'années après que les Espagnols eurent reconquis la ville de Tolède, s'amorça dans cette région de la péninsule principalement une vaste entreprise de traduction, connue plus tard sous le nom d'École de Tolède, entreprise qui connut deux époques : la première (1130-1187), au cours de laquelle des lettrés latins originaires d'Espagne mais également et surtout d'Italie et d'Angleterre s'employèrent sous le patronage de divers responsables de l'Église et avec l'aide d'autochtones d'origine juive ou arabe à faire passer en latin les manuscrits hérités de la présence arabe dans la péninsule, manuscrits contenant les grands textes de la philosophie et de la science grecque traduits, revus et commentés par les Arabes. La deuxième (1252-1284), au cours de laquelle des lettrés pour la plupart originaires d'Espagne se livrèrent, sous le patronage d'Alphonse X, roi de Castille et de León de 1252 – 1284, à la traduction dans la langue vernaculaire d'Espagne, de textes arabes d'astronomie et d'astrologie principalement, les deux domaines de prédilection du roi. Voilà donc pour le contexte historique des activités de traduction qui se déroulèrent en Espagne au 12^e et 13^e siècle. L'ensemble de ces données permet de caractériser cette vaste entreprise : il s'agit d'un mouvement de « rattrapage » scientifique favorisé par trois facteurs dont le premier fut particulièrement important au 12^e, tandis que le deuxième marqua davantage les travaux du 13^e, le troisième ayant influencé de diverses manières les travaux des deux époques. Nous voulons parler du pluralisme linguistique, du mécénat et de la rencontre entre une culture source riche mais politiquement dominée et une culture cible pauvre mais politiquement dominante.

Le premier de ces facteurs, le pluralisme linguistique constitue en quelque sorte un facteur « technique » : ignorants de l'arabe, la langue source, les traducteurs, pour la plupart, firent appel à des intermédiaires qu'ils chargèrent de leur transmettre le contenu des textes.

Mais au-delà de l'avantage purement pratique de ce pluralisme linguistique se dessine l'enjeu entourant la pratique de la traduction à cette époque, un enjeu tellement capital que la décision de traduire l'emporte sur l'ignorance ou la méconnaissance de la langue de départ. Le deuxième de ces facteurs, le mécénat, est décisif. Le mécénat relève en effet d'un des phénomènes fondateurs de toute activité traduisante, l'autorité. Or cette autorité incarnée par le mécène au Moyen-Âge (de nos jours, on pourrait, toutes proportions gardées, la mettre en parallèle avec celle du « donneur d'ouvrage ») prime le plus souvent sur d'autres formes d'autorité consubstantielles à la pratique de la traduction, celle du texte source et celle de son auteur. Avec le troisième facteur, c'est toute la question des rapports instaurés par la traduction entre des horizons culturels différents qui est posée.

Ce qu'il faut voir dans le cas qui nous intéresse, c'est que si ces facteurs ont été déterminants dans la manière dont le traducteur percevait son rôle dans la société de l'époque ils n'ont pas nécessairement joué au même degré tout au long des travaux du 12^e et du 13^e siècle. De sorte que si l'on a quelquefois, non sans raison certes, tenté de tracer un profil du « traducteur tolédan », il faut néanmoins reconnaître que d'Adélarde de Bath aux traducteurs travaillant pour le compte d'Alphonse X, en passant par l'italien Gérard de Crémone et l'anglais Robert de Ketton, la pratique de la traduction n'a pas toujours été subordonnée aux mêmes contraintes.

[Le cas d'Adélarde de Bath](#)

Les données biographiques concernant Adélarde de Bath sont longtemps demeurées incertaines et imprécises. Mais en 1987, un ouvrage¹ dirigé par Ch. Burnett lui était consacré qui devait permettre d'éclairer bien des aspects de la vie et de l'oeuvre de ce savant anglais dont les activités se déroulèrent pendant la première moitié du 12^e siècle. Adélarde semble avoir signé sa dernière oeuvre (*Traité de l'astrolabe*) vers 1150, ce qui permet de penser qu'il serait né vers la fin du 11^e siècle, (vers 1080)². Adélarde, qui comme bien des lettrés de son époque, était au service des hommes d'Église aurait – peut-être sous l'impulsion de l'évêque de Bath, Jean de Tours, qui aimait s'entourer de savants – quitté son pays natal pour étudier dans la ville de Tours précisément. On ignore s'il se rendit réellement en Sicile et dans certains pays du Proche-Orient (Égypte, Syrie, Arabie) comme c'est le cas du personnage d'Adélarde qu'il mit en scène dans l'ouvrage des *Questions naturelles*, mais on sait qu'il travailla sur des manuscrits arabes d'origine espagnole, ce qui ne signifie pas forcément qu'il se rendit dans la péninsule ibérique, mais indique que son « contact » avec la science arabe passait d'une manière ou d'une autre par l'Espagne. Venons-en aux travaux signés d'Adélarde. Leur première caractéristique, c'est d'être clairement séparables en deux catégories, celle des « oeuvres originales » et celle des « traductions » (arabo-latines). Plus précisément, selon Ch. Burnett³, les

¹ Adelard of Bath, An English Scientist and Arabist of the Early Twelfth Century, ed. by Ch. Burnett, The Warburg Institute, University of London, London, 1987.

² Pour plus de détails sur la biographie d'Adélarde, voir l'article de Margaret Gibson «Adelard of Bath», dans l'ouvrage cité à la note 1.

³ « Adelard of Bath and the Arabs », dans *Rencontres de cultures dans la philosophie médiévale. Traductions et traducteurs de l'antiquité tardive au XIV^e siècle*, Louvain-la-Neuve / Cassino,

travaux attribués à Adélarde peuvent être classés dans trois catégories : la première comprend des ouvrages de création légers et divertissants. Y figurent un traité de fauconnerie (*De cura accipitrium*), un opuscule philosophique qui adopte la forme épistolaire (*De eodem et diverso*), une introduction à l'abaque (chiffres arabes) ainsi qu'un dialogue sur la nature des choses, les *Quaestiones naturales*. La deuxième catégorie, celle des traductions, comprend une version latine des *Éléments* d'Euclide, version fondée sur des sources arabes ainsi que des *Tables astronomiques* d'al-Kwârisimî. À ces deux ouvrages s'ajoutent trois courts traités d'astrologie. La troisième catégorie est exclusivement composée du traité consacré à l'astrolabe précédemment mentionné. Par ailleurs, toujours selon Ch. Burnett, si les ouvrages de création sont rédigés dans un style alerte et vivant et tous dédiés à des mécènes, en revanche, les traductions ne sont pas dédicacées et se présentent comme des documents de travail destinés au premier chef à l'auteur de la traduction lui-même ou à des « spécialistes », selon toute vraisemblance des étudiants. Il semble donc que l'on ait à faire à des traductions « documentaires », versions brutes et non définitives devant par la suite, comme ce fut le cas de la version latine des *Tables astronomiques*, faire l'objet de révisions et de mises au point, tant sur le plan de la forme que sur celui du fond.

Si l'on analyse ces données à la lumière du concept d'autorité précédemment évoqué, on s'aperçoit que dans la démarche d'Adélarde traducteur c'est l'autorité du texte à traduire qui prime. Mais c'est autant la « forme brute » de ces traductions latines – forme qui relève peut-être d'abord et avant tout des difficultés éprouvées par les lettrés latins à lire et à comprendre les manuscrits arabes et à en réexprimer le contenu dans une langue, le latin, dont les ressources étaient limitées – qu'un certain effacement du traducteur Adélarde qui permet de l'affirmer. Ch. Burnett a en effet relevé que son nom n'apparaissait que dans les titres (par exemple : *Ysagoge minor per Adelardum Bathoniensem ex Arabico sumpta*)⁴ et qu'une de ses rares interventions avait consisté à remplacer le nom de Bagdad par celui de Bath, sa ville natale. Cela peut paraître étonnant à une époque où le « commentaire » constitue un instrument de communication privilégié et apparaît généralement comme la marque naturelle et bien fondée du sujet traducteur dans la traduction. De plus, cet effacement d'Adélarde traducteur contraste singulièrement avec la présence d'Adélarde auteur. Dans ses oeuvres, en effet, il apparaît constamment, en particulier dans les *Questions naturelles*, qui mettent en scène un certain Adélarde et un sien neveu. Qui plus est, Adélarde auteur fait référence à maintes reprises aux *arabum studia*⁵, c'est-à-dire aux études arabes qu'il n'a de cesse d'opposer au savoir routinier de ceux qui s'en tiennent aux maîtres latins, aux autorités. Quelle que soit la véracité de ces récits – il est permis d'en douter si l'on considère le fait, relevé par divers auteurs⁶, selon lequel à aucun moment Adélarde auteur ne propose de citation précise émanant de sources arabes – ils témoignent de la fascination exercée sur cet Anglais du 12^e siècle par la science arabe mais aussi de

1990, pp. 89-107.

⁴ « Adelard of Bath and the Arabs » p. 93.

⁵ « Adelard of Bath and the Arabs » p. 89.

⁶ Marie-Thérèse D'Alverny en particulier, citée par Ch. Burnett dans « Adelard of Bath and the Arabs », p. 89

l'incompatibilité de la tradition latine et de la culture scientifique arabe. Adélarde a-t-il réellement pu s'instruire des oeuvres scientifiques des Arabes? Ses références à ses « études arabes » relèvent-elles de la fabulation? C'est la thèse défendue par Ch. Burnett selon lequel, pour ses traductions, Adélarde dut avoir recours à des intermédiaires chargés de lui transmettre oralement le contenu de manuscrits arabes, une méthode d'ailleurs employée par le tandem Jean de Séville-Dominique Gondisalve quelques années plus tard. Quoi qu'il en soit, le discours d'Adélarde de Bath, pour qui « sciences des Arabes » et « auteurs » latins sont à l'évidence antagoniques, témoigne d'abord et avant tout du *choc* que la découverte des travaux scientifiques arabes a représenté pour le milieu des lettrés latins du début du 12^e siècle. Il est en effet révélateur d'une époque qui est celle des premiers contacts et si Adélarde se réclame autant des Arabes c'est peut-être, comme l'a relevé Ch. Burnett, qu'il n'était tout simplement pas soumis aux contraintes idéologiques que ses coreligionnaires connaissaient dans la péninsule ibérique.

Le cas de Gérard de Crémone

Gérard de Crémone, qui vécut de 1156 à 1187, est considéré comme le plus prolifique des traducteurs du douzième siècle et souvent même comme le chef de file de l'École de Tolède à partir du milieu du douzième siècle. La notice biographique figurant à la fin de sa traduction latine du *Tegni* de Galien – notice qui aurait été rédigée par ses « disciples », présente un certain nombre de renseignements dignes de mention. Gérard de Crémone, qui avait étudié en divers endroits la philosophie et possédait une bonne connaissance de la culture latine aurait été amené à Tolède par son désir de se procurer un traité d'astronomie, l'*Almageste* de Ptolémée, ouvrage introuvable parmi les Latins. Devant l'abondance de manuscrits arabes accessibles dans la capitale tolédane, il s'y serait installé et lancé dans l'apprentissage de la langue arabe. Il signa, outre une version latine de l'*Almageste*, plus de quatre-vingts traductions touchant à un vaste éventail de matières à savoir la médecine, les mathématiques et l'astronomie, la physique et la mécanique, la géométrie, l'astrologie, la philosophie et l'alchimie. Non seulement le volume de ses travaux est impressionnant, mais ces textes émanent des grands noms (auteurs ou commentateurs) de la philosophie et des sciences : Euclide, Ptolémée, al-Kwârizmî et al-Farghâni par exemple pour l'astronomie et les mathématiques, Galien et Hippocrate ainsi qu'Avicenne et Abulcasis pour la médecine, Aristote, Kindî et Fârâbî pour la philosophie. La question de savoir si Gérard de Crémone, auquel l'ensemble de ces travaux est attribué, put profiter de la collaboration de diverses personnes parmi lesquelles le mozarabe Galippus semble avoir joué un rôle prépondérant mérite peut-être d'être posée : Gérard de Crémone apparaîtrait alors comme le grand coordonnateur des travaux, le maître d'une « équipe » employée, de toute évidence, à récupérer le plus de textes possible. Le statut du traducteur Gérard de Crémone se voit donc investi d'une certaine autorité, fait qui le démarque de son prédécesseur dont il a été question tout à l'heure, Adélarde de Bath, autorité d'autant plus affirmée que Gérard de Crémone, en sa qualité d'helléniste, s'efforça, en particulier dans le domaine médical, de puiser aux sources, c'est-à-dire de se référer aux auteurs grecs originaux sur lesquels les auteurs et commentateurs arabes s'étaient fondés. Il n'existe malheureusement – à notre connaissance du moins – aucun écrit de Gérard de Crémone justifiant cette pratique – peu courante au 12^e siècle – mais il est permis de voir deux choses dans cet « humanisme avant la lettre » : premièrement un souci justifié, étant donné l'envergure du mouvement de traduction vers le milieu du 12^e siècle, de normaliser la « terminologie scientifique » latine, souci qui apparaît en outre dans la tendance, observée par plusieurs chez Gérard de Crémone, à faire suivre

les mots translittérés de l'arabe par la formule explicative « id est » suivie d'une interprétation. Deuxièmement, la marque d'un changement d'attitude du traducteur : si l'on en revient en effet à la question fondamentale de l'autorité on s'aperçoit que la position de Gérard de Crémone diffère de celle d'Adélarde de Bath puisque la déférence de ce dernier vis-à-vis du savoir arabe en général fait place à un souci de vérification et de critique textuelle. En d'autres termes, l'autorité du texte à traduire se voit d'une certaine manière supplantée par l'autorité du texte originaire auquel il est subordonné. Par ailleurs, si Gérard de Crémone s'est employé à traduire selon la technique habituelle au Moyen-Âge, le mot à mot, il a été établi que ses traductions, tant dans le domaine médical que philosophique, bien que fort obscures parce que littérales, correspondent à un degré de savoir et de technicité supérieur aux travaux antérieurs. La grande précision des traductions attribuées à Gérard de Crémone ne devait cependant pas en assurer la diffusion puisque, comme l'a récemment signalé Danielle Jacquart,⁷ à la Faculté de médecine de Paris vers 1270, parmi les auteurs « au programme » figurent non pas ceux que Gérard de Crémone avait fait passer en latin (Avicenne notamment) mais plutôt d'autres auteurs traduits en latin au XI^e siècle et jugés par leur simplicité mieux adaptés à la formation des étudiants. La pratique de la traduction chez Gérard de Crémone vise donc la récupération et l'assimilation massive du savoir hérité des Arabes et son *modus operandi* c'est-à-dire sa manière de faire est imprégnée d'une volonté de fixer le sens littéral des textes arabes sur lesquels il travailla et ce afin de parvenir à une version latine la plus juste possible. Il est évident que le climat dans lequel Gérard de Crémone exerça ses activités (il passa plus de quarante années de sa vie à Tolède dans un milieu pénétré depuis plusieurs années par l'influence d'autres traducteurs arabo-latins) devait lui permettre de mener à bien une entreprise dont on peut dire qu'elle relève, par son ampleur, d'une volonté de récupérer un maximum de connaissances dans tous les domaines.

La traduction du Coran

On a coutume de considérer l'entreprise de traduction du Coran et de divers écrits islamiques patronnée par le grand abbé de Cluny Pierre le Vénérable à partir de 1114 comme une entreprise parallèle au grand mouvement de traduction du 12^e et 13^e siècle. Pourtant, si le principe de la séparation entre les traducteurs d'ouvrages sacrés et d'ouvrages profanes est attesté, il semble peu pertinent d'appliquer cette spécificité des pratiques aux travaux du 12^e siècle espagnol : en effet, participèrent à cette entreprise deux traducteurs d'ouvrages scientifiques, Robert de Ketton et Hermann le Dalmate dont le premier s'attacha à mettre en latin le Coran, le deuxième travaillant sur d'autres textes. Leur collaboration coûta cher à Pierre le Vénérable⁸ si l'on en croit une épître qu'il adressa à Bernard de Clairvaux en 1144 et dans laquelle il fournit un certain nombre de détails sur la manière dont l'opération fut menée. Outre Robert de Ketton et Hermann le Dalmate, Pierre de Poitiers, secrétaire de l'abbé, participa au travail ainsi que Pierre de Tolède, qui connaissait bien

⁷ Dans l'article «Principales étapes dans la transmission des textes de médecine (XI^e-XIV^e siècle)» paru dans *Rencontres de cultures dans la philosophie médiévale, Traductions et traducteurs de l'antiquité tardive au XIV^e siècle*, Louvain-la-Neuve / Cassino, 1990, p.263.

⁸ «... eosque ad haec faciendum multo precio conduxit» Giles Constable, *The Letters of Peter the Venerable*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1967, pp.278-284.

l'arabe, de même qu'un Sarrazin répondant au nom de Mahomet. Si l'on s'en tient au seul texte du Coran, il a été établi que c'est Robert de Ketton qui en a assuré la traduction, avec à n'en pas douter, étant donné la difficulté de l'entreprise, l'aide du Sarrazin Mahomet. Quant au but de l'entreprise, voici ce qu'écrivait Pierre le Vénérable dans l'épître adressée à Saint Bernard en 1144 : « Je n'ignore pas que cet écrit, qui n'a pas été utile, dans leur propre langue, à ces malheureux égarés ne deviendra pas bienfaisant du fait qu'il est traduit en latin. Mais ce sera peut-être un bienfait pour quelques Latins de s'instruire des choses qu'ils ignorent et de se rendre compte à quel point cette hérésie est pernicieuse, afin qu'ils puissent la combattre et la rejeter. Et pour que rien ne leur soit celé en ce qui concerne cette damnable secte, j'ai fait traduire toute leur Loi, qu'en leur langue ils nomment Alcoran ou Alcyran intégralement et en suivant l'ordre »⁹. Le caractère apologétique de l'entreprise est donc clairement établi et Pierre le Vénérable composera d'ailleurs lui-même pour cette collection d'écrits dont le Coran est la pièce de résistance une préface dans laquelle il trace un historique de l'« hérésie mahométane »¹⁰. Cette traduction que Robert de Ketton réalisa en moins de deux ans (fin 1141 au 15 juillet 1143) connaîtra une large diffusion même si, selon Marie-Thérèse d'Alverny qui a été en mesure de la comparer avec la version beaucoup plus littérale réalisée une soixantaine d'années plus tard par le mozarabe Marc de Tolède, la volonté de Robert de Ketton... « de rendre intelligible un texte qui lui paraissait barbare et incohérent, oblige à classer sa version au nombre des *belles infidèles* »¹¹. Si l'on en revient à la question fondamentale de l'autorité, on ne peut que constater – tout en admettant que faire traduire le Coran c'est déjà lui conférer une certaine autorité, même si celle-ci est en même temps niée par la référence que Pierre le Vénérable fait à l'inutilité du texte – on ne peut que constater donc que l'autorité du mécène prime sur tout, y compris sur l'autorité d'un texte qui dans la culture-source symbolise l'autorité suprême et qui dans l'entreprise du grand abbé de Cluny, voit sa visée originelle détournée. Car au-delà de l'objectif déclaré de Pierre le Vénérable – informer les chrétiens des dangers de la doctrine islamique, au moment où précisément les relations entre les lettrés latins et l'Islam s'intensifient par le biais des traductions arabo-latines – comment, du reste, Pierre le Vénérable peut-il envisager, dans les circonstances, d'intéresser les chrétiens à la « doctrine de Mahomet » s'il a par ailleurs lui-même dû payer cher la collaboration de deux traducteurs d'ouvrages scientifiques, Robert de Ketton et Hermann le Dalmate? – au-delà donc de l'objectif déclaré de Pierre le Vénérable, il est évident que l'entreprise de traduction patronnée par le Grand abbé de Cluny apparaît comme une manifestation du pouvoir que l'Église entend maintenir et consolider dans la péninsule ibérique.

Les travaux patronnés par Alphonse X

Même si Alphonse X, roi de 1252 à 1284, semble également avoir fait réaliser une traduction du

⁹ Cité par Marie-Thérèse D'Alverny dans « Deux traductions latines du Coran au Moyen-Âge », Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen-Âge, XVI, 1947-8, p. 72.

¹⁰ La Summa totius haeresis Saracenorum.

¹¹ « Deux traductions latines du Coran au Moyen-Âge », p.86.

Coran (*toda la secta de los moros*) ainsi que du Talmud (*toda la ley de los judíos*)¹², traduction dont il n'est resté aucune trace, c'est d'autres travaux patronnés par lui qui lui valurent l'épithète de Savant. Par travaux, il faut entendre traductions et ouvrages « originaux » puisque si dans un premier temps, c'est-à-dire de 1250 à 1260 ce sont principalement des traductions arabo-espagnoles qui sortirent du scriptorium royal, à partir de 1270 environ elles cédèrent la place à des oeuvres « originales », largement inspirées, il est vrai, de sources arabes. Si les traductions patronnées par Alphonse X touchent principalement aux deux domaines de prédilection du roi, l'astronomie et l'astrologie (*Lapidario, Libros del saber de astrologia, Libro de las cruces*), et se caractérisent, comme l'ont montré les travaux de José Millás Vallicrosa et de Álvaro Galmés de Fuentes, par une littéralité extrême, les oeuvres originales sont consacrées à l'histoire (*General estoria, Estoria de Espanna*) et au droit (*Siete Partidas*). Le choix de ces matières, Antonio Solalinde l'a clairement établi, découle de la façon dont Alphonse X envisageait la nature humaine : pour lui, en effet, l'homme, qui est marqué par l'histoire, doit se comporter conformément au droit mais également tenir compte des influences astrales. La figure du roi domine les travaux de traduction : il choisit les textes, répartit les tâches entre ses divers collaborateurs – une quinzaine au total parmi lesquels les lettrés juifs (bilingues ou trilingues) occupent la première place, les chrétiens leur servant généralement d'aides – et révisions, et décide des mises à jour nécessaires. Une fois le travail terminé, le livre devient le « livre du roi » car « le roi fait un livre non pas parce qu'il l'écrit de sa propre plume mais parce qu'il en dresse les éléments, les corrige, les ordonne, les égalise, indique la manière de procéder et ensuite les fait écrire par quelqu'un; voilà pourquoi nous disons que le roi fait un livre. »¹³ Si, en sa qualité de souverain, Alphonse X se doit d'être instruit, il a également pour responsabilité de diffuser la connaissance et la nécessité de permettre, par la traduction de l'arabe en langue vernaculaire, à ceux qu'il désigne comme les « omnes » (les hommes) ou les « omnes entendidos » (les lettrés) d'accéder au savoir, constitue un des thèmes récurrents des prologues. Le fait qu'Alphonse X ait choisi de faire adopter pour la plupart des traductions qu'il patronna la langue vernaculaire espagnole plutôt que le latin a de plus largement contribué à donner d'Alphonse X l'image d'un grand vulgarisateur. Or, si les commentaires, notes, schémas, précisions terminologiques qu'il fit ajouter aux traductions de ses collaborateurs témoignent bien d'un souci de didactisme, force est de reconnaître, étant donné que les oeuvres une fois terminées devenaient les livres du roi et étaient intégrées à la collection royale, que ce souci était d'abord et avant tout lié à l'intérêt personnel du roi ainsi qu'à sa volonté de faire sien le savoir hérité des Arabes. Un raisonnement analogue s'applique d'ailleurs pour ce qui est du choix de la langue vernaculaire comme langue cible des travaux de traduction : en optant pour la langue castillane (*el nuestro lenguaje de Castilla*), fort peu développée du reste à l'écrit à cette époque, Alphonse X fait bel et bien de la traduction un instrument d'affirmation nationale, un outil devant contribuer à la formation de la culture et de la langue

¹² Si l'on en croit son neveu Juan Manuel dont les remarques sont rapportées par Norman Roth dans un article intitulé « Jewish Collaborators in Alfonso's Scientific Work », publié dans *Emperor of Culture Alfonso X The Learned of Castile and his Thirteenth Century Renaissance*, Robert I. Burns, S.J., Editor, University of Pennsylvania Press, 1990, p. 60 et p. 225.

¹³ Antonio Solalinde, «Intervención de Alfonso X en la redacción de sus obras», *Revista de filología española*, 2, 1915, p. 286. (C'est nous qui traduisons).

espagnole.

En conclusion, il n'est qu'à mettre en parallèle les dates des principales étapes de la *Reconquête* avec celles des périodes au cours desquelles la pratique de la traduction fit florès dans la péninsule ibérique pour constater qu'à ces dernières correspondent des années de relative stabilité sur le plan politique. Cela étant dit, la pratique de la traduction n'en est pas pour autant isolable de la conjoncture politique dont elle subit les effets. C'est ainsi qu'au 12^e et au 13^e siècle dans la péninsule ibérique elle est tributaire des enjeux liés à la rencontre entre une culture latine limitée mais politiquement dominante et une culture arabe riche mais politiquement dominée. Ré-appropriation toujours liée à un profit qu'il soit déclaré ou occulté, la pratique traduisante apparaît bien comme une pratique ayant joué un rôle fondamental dans la vie des lettrés de cette époque.

Article publié dans *Folia Translatologica*, vol. 3, 1994, Charles University (Prague), pp. 9-18.
